



Communiqué CRIIRAD
du 31 mars 2020

Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la Radioactivité
29 cours Manuel de Falla / 26000 Valence / France
☎. 33 (0)4 75 41 82 50 / laboratoire@criirad.org

COVID-19 et sûreté nucléaire, faut-il s'inquiéter ?

L'ASN a lancé le 9 mars 2020 avec l'IRSN et l'ANCCLI un site Internet¹² pour « accompagner les acteurs locaux dans leur préparation à la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire ».

Les professionnels de santé déjà débordés dans la gestion de la crise du COVID-19 seront heureux d'y lire qu'ils « ont un rôle de premier plan à jouer durant la phase post-accidentelle notamment pour prendre en charge les personnes affectées par l'accident et participer à la protection de la population à moyen et à long terme. Des centres d'accueil et de regroupement (CARE) seront mis en place pour répondre aux préoccupations de la population. Dans ce cadre, les professionnels de santé pourraient être sollicités. Vous pouvez dès aujourd'hui préparer cette phase post-accidentelle pour être capables, si un accident survenait :

- d'expliquer les conséquences sur la santé,
- de répondre aux questions de la population sur le risque radiologique pour leur permettre de réorganiser leur vie quotidienne ».

« Sans compter que les plans de gestion prévoient le rassemblement des personnes évacuées dans des hébergements collectifs... (...) sans compter non plus les mouvements de panique et les départs massifs vers des zones moins radioactives. Seul le recours à l'armée... »

[le lien](#)